

## FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE" N° 19

Jean COUPE

V.Réf.:

N.Réf. :

JC/SST/89/5348

DATE

**06 DECEMBRE 1989** 

**OBJET** 

DECOUSURES SUR EQUIPEMENT DE SAUT

## MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES Sacs-harnais MODULE

TEXTE La Société Parachute Shop a informé le C.T.P. de décousures qui se produisent à la base du compartiment de la voilure de secours du sacharnais MODULE.

Parachute Shop demande aux propriétaires de ces matériels, de bien vouloir prendre contact avec ses services qui procèderont gratuitement au renforcement de ce point faible de ce type de matériel.

Jean COUPE Président du C.T.P.

**DECISION FEDERALE** Pour affichage

**DATE D'APPLICATION** Dès réception

**DIFFUSION** 

Président de la F.F.P. Directeur Général Membres du C.T.P.

Directeurs Techniques et C.T.R. MM. TOURNIER - CHALOIN

M. TROUF, S.E.J.S.

M. JOHARY, C.E.V. BRETIGNY

**DECISION** FEDERALE Pour application dès réception de la présente circulaire.

DATE D'APPLICATION Immédiate.

## <u>DIFFUSION</u> Président FFP

Directeur Général

MM. les Directeurs Techniques
MM. les C.T.R.
Mr. TROUF (SEJS)
MM. Membres du C.T.P. / MM. TOURNIER - CHALOIN

Mr. JOHARY (C.E.V. BRETIGNY)